

A LA GLOIRE DE LA BRETAGNE

SOIRÉE DE GALA

Le 28 janvier les Archives Internationales de la Danse, à l'occasion de l'exposition des Vieilles Danses de France, donnaient une grande soirée en l'honneur de la Bretagne.

Le programme comportait une conférence de M. Guy Le Floch, secrétaire général de l'Exposition, qui parla du Passé, du Mystère et de l'Avenir des danses bretonnes.

Cette causerie fut illustrée par les interventions des Korrolierien Breiz-Izel qui exécutèrent la majorité des danses bretonnes.

Au cours de la même soirée, Mlle De Beyre, de l'Odéon, récita des poèmes de Le Bras; le barde Suscinio interpréta des chants de marins; M. Marc'hadour chanta de vieux airs bretons, commentés par Georges Arnoux et le joueur de biniou, Doric Le Voyer, apporta pour un instant dans la salle l'atmosphère des dolmens et des landes sauvages.

Un brillant défilé de costumes succédant aux chœurs interprétés par le Cercle Celtique, clôtura la soirée.

La salle des Archives de la Danse était absolument comble. Trois à quatre cents personnes ne purent trouver de places. Le monde de la danse était présent. On remarquait la ballerine soviétique Semenova, Carina-Ari, le maître de ballets Staats et bien d'autres. Au premier rang, Charles Brun, l'apôtre du régionalisme, plusieurs députés bretons, le marquis de l'Estourbeillon, des écrivains et des compositeurs de l'Armor tels que Charles Chassé, Piriou..., enfin tous ceux qui aiment l'Armor et lui consacrent une partie de leur existence.

Voici un résumé succinct de la conférence de M. Guy Le Floch :

« Certains prétendent que nous ne savons pour ainsi dire rien du passé des danses bretonnes. Guy Le Floch est d'un avis contraire. L'histoire n'est pas tout à fait muette et surtout les travaux récents de savants tels que les professeurs Curt-Sachs, Mar, Jousse nous font connaître le sens primitif de la danse populaire.

Le conférencier donne quelques exemples à l'appui de sa thèse : ainsi sur le passe-pied nous avons à la fois des documents historiques et des documents comparatifs. De même le Jabadao semble bien être une ancienne danse rituelle ou magique. Ne l'a-t-on pas longtemps appelée dans les campagnes : « La danse du diable ».

Guy Le Floch traite ensuite une question à l'ordre du jour : l'Avenir des danses bretonnes.

Les danses anciennes, monuments du passé, peuvent être encore éducatives ; redonner à la jeunesse le goût de la danse collective. Elles ont été façonnées par le génie celtique et nous révèlent à nous-mêmes notre tempérament et notre esthétique.

Cependant il est douteux qu'elles redeviennent populaires. Les Cercles qui se sont formés et aux organisateurs desquels Guy Le Floch rend hommage, sont appelés à devenir des conservatoires de la danse ancienne et des laboratoires où s'élaboreront de nouvelles danses. Car à la Bretagne vivante, il faut des danses vivantes, des danses qui expriment notre vie ou notre idéal actuels.

On peut souhaiter, dit-il, et sans doute prévoir la naissance de nouvelles danses populaires faites de gestes ayant une signification expressive ou conventionnelle. »

CONFÉRENCES

LA DANSE D'Auvergne

PAR CANTELOUBE

La danse d'Auvergne n'est pas la bourrée. La bourrée est une ancienne danse française à deux temps, très célèbre aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui se danse dans bien des régions de France, notamment en Basse-Auvergne (Puy-de-Dôme)

En Haute-Auvergne (Cantal) et dans les régions voisines, est pratiquée une danse à trois temps qu'on appelle aussi bourrée. Ce n'est pas la même.

Les auteurs anciens ont souvent constaté la différence profonde des caractères de la Haute et de la Basse-Auvergne. En Basse-Auvergne (Puy-de-Dôme) on appelle bourrée, la bourrée à deux temps, très répandue et montagnarde (ou danse des montagnards), la danse à trois temps. En Haute-Auvergne (Cantal) c'est exactement l'inverse. La bourrée est la danse à trois temps et la montagnarde, très rare, y est à deux temps.

La Basse-Auvergne, ouverte à la pénétration par la Limagne et la fréquentation des sources thermales fut connue dès l'antiquité. Elle subit l'invasion des danses voisines ; elle reçut, ainsi, les bourrées bourbonnaise et berrichonne (bourrées à deux temps) et en accueillit le nom même répandu d'ailleurs en beaucoup de provinces françaises.

Mais la vraie danse d'Auvergne est celle à trois temps. En effet son centre peut se situer dans le Cantal et les régions avoisinantes telles que le Rouergue (Aveyron). Cette danse se répand autour de ce centre jusqu'en Puy-de-Dôme, en Velay (Haute-Loire), en Gévaudan (Lozère), en Quercy (Lot) et en Limousin (Corrèze). On la danse aussi dans des provinces éloignées mais sous le nom de l'Auvergnate, l'auvergnasse, bourrée d'Auvergne.

Au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre indiqué cette danse se féminise, s'ennoblit, perd de son caractère alors qu'elle le garde viril et pur dans les régions que je viens de citer et qui sont les plus montagnardes et les plus rebelles à la pénétration.

Cette danse est connue dans ces régions depuis des siècles et des siècles. Giraudet, dans son célèbre traité de la danse, affirme qu'elle y était dansée déjà sous Louis III, en 879.

On l'y appelle bourréio (bourrée), ce qui indique bien un mot importé. L'Auvergne (le Cantal surtout) est un pays de langue d'oc ; à une manifestation aussi marquée de son caractère que cette danse immémoriale devrait correspondre un mot dans la langue même du pays. S'est-il perdu ? En tous cas bourréio est un mot traduit, un mot français patoisé, comme idée devenu idéio. Ce n'est pas de la langue d'oc.

Constatation musicale : le rythme ternaire est autoch-

tone en Haute-Auvergne ; dans le Cantal, bien des bourrées répandues sont textuellement des bourrées à deux temps du Puy-de-Dôme transformées en rythme ternaire ! (Comparez la bourrée du Mont-Dore et la bourrée du Cantal : lo glando.)

J'ai retrouvé aussi dans le Cantal, transformées en bourrées d'Auvergne à trois temps, des rondes de Bourgogne à deux temps ! Les paroles étaient les mêmes, mais en langue d'oc.

Cette danse à trois temps est la seule danse qu'on puisse vraiment appeler la danse d'Auvergne.

Sur son origine on ne peut avancer que des hypothèses. On a parlé de tradition celtique, mais les danses des pays les plus purement celtiques sont la gigue en Irlande et le reel en Ecosse. Or, ces danses sont à 6/8 et 2/4, c'est-à-dire en rythme binaire, comme la bourrée française à deux temps !

On a parlé aussi de vestiges de danses grecques, notamment de la pyrrhique, à cause de certaines analogies rythmiques, mais tout ce qu'on pourrait dire ne constituerait jamais qu'une hypothèse plus ou moins séduisante.

Il n'est possible de conclure avec certitude qu'en affirmant ce qui suit : la vraie danse d'Auvergne est la danse à trois temps que l'on continue à désigner d'un nom qui n'est pas le sien : bourrée (bourréio), faute d'un autre mot, peut-être perdu ! Cette bourrée est vraiment la danse Arverne.

* *

La conférence du maître compositeur Canteloube fut illustrée par les danses de la Société « la Bourrée » accompagnée du joueur de cabrette Cayla.

LE CHEVAL FOU

PAR GUY LE FLOCH

Le conférencier commence par définir le « Cheval fou ». « Vous avez certainement tous vu, au cours de réjouissances populaires, des chevaux-jupons, c'est-à-dire des chevaux de bois ou de carton, manœuvrés par quelque gars joyeux dont on voyait passer les jambes sous le caparaçon qui recouvrait cette fantaisiste monture.

« J'avoue que ce jeu n'avait pas particulièrement attiré mon attention jusqu'au jour où un basque de mes amis me fit le récit de ce qui se passait dans son pays.

« L'homme-cheval y jouait un rôle extraordinaire qu'il prenait tellement à cœur qu'on le vit certaine fois mourir à la tâche.

« Un rapprochement se fit dans notre esprit entre ce cheval et le cheval-frux de Provence auquel le bon roi René n'a pas dédaigné d'assigner une place dans le cortège de la fête-dieu de sa capitale d'Aix.

« C'est alors qu'en vue de l'Exposition des Vieilles Danses de France, nous commençâmes une enquête à travers toute la France. »

M. Guy Le Floch passe ensuite en revue les chevaux-jupons de France. Il insiste particulièrement sur le cheval de Sainte-Lumine-de-Coutais, près de Nantes, qui embrasse un arbre de mai, caracole à travers la ville, à sa place dans l'église et est suivi par tout un cortège, en tête duquel, vient un homme tenant un bâton ferré. A Montluçon, un autre cheval a joué un grand rôle jusqu'au XVIII^e siècle ; mais le Zamalzaïen basque, encore vivant, est le cheval-fou le plus célèbre de France.

« Le Zamalzaïen est à la tête d'un groupe d'hommes habillés de rouge. Il a comme adversaires un groupe

d'hommes habillés de noir ou du moins, dont le visage est couvert de suie.

« Les noirs barrent le passage, dressent une barricade ; mais le Zamalzaïen, toujours vainqueur, franchit les obstacles. Il doit passer partout dans le village et accomplit son rôle en conscience. Par moment, il fait des bonds prodigieux. On le voit poursuivre les femmes, puis il s'arrête et on danse. La fête se termine par une ronde au mouvement alterné. »

Autres chevaux : celui de Montpellier, ceux de Provence, celui de Lyon, qui parcourait la ville suivi de toute la compagnie du Saint-Esprit, ceux de Caen, fringante cavalerie, ceux d'Alençon, associés aux mariages. Celui de Sougé-le-Ganelon, qui retient un moment l'attention du conférencier :

« A Sougé, dans la Sarthe, on l'appelait Bidoche, qui est un nom assez disgracieux. Ce centaure, d'après M. Moulard, auteur tout à fait local, « avait pour tâche de se mouvoir gracieusement. Autour de lui, ce n'était que danseurs. L'un d'eux lui présentait de l'avoine dans une vanette enjolivée. Un autre claquait du fouet d'une manière très prosaïque. Le cheval ruait, alors gare à ses pétarades. Un jeune homme, qui savait se distinguer dans ce rôle, en était récompensé par les compliments du beau sexe. »

Le conférencier se livre ensuite à quelques rapprochements : « Comment ne pas être frappé par le fait de retrouver dans la Sarthe cette présentation au cheval du van rempli d'avoine, qui faisait aussi partie de la fête du chevalet à Montpellier, que nous pouvons rapprocher aussi